



L'APEL : Association de Parents
d'Élèves de l'Enseignement
Libre.

Qu'est-ce que l'APEL?
Quel est son rôle ?

Elle siège
au conseil
D'administration
de l'Ogec pour
donner son avis
de représentant
de parents d'élèves
sur la gestion
de l'établissement.

Elle est le porte
parole de tous les
enfants scolarisés
dans l'établissement
auprès de l'équipe
enseignante et de
la direction.

Les actions :
2 ventes de pizzas
Une vente de pains
au chocolat tous les
vendredi
Cadeau fêtes des
mères.

Elle organise des actions
qui permettent
de financer des projets :
L'an dernier 3400€ a été versé
pour le voyage des CM

Les projets :
Achat de matériel
de cour
pour les enfants.
Offrir un livre à
chaque enfant.

L'APEL au niveau national

L'Apel nationale est reconnue et régulièrement consultée par les ministères, par l'Assemblée Nationale et le Sénat

L'Apel nationale porte sa voix auprès des instances nationales de l'Enseignement, elle participe à la rédaction des textes officiels. Elle représente les parents d'élèves auprès des pouvoirs publics. Plus il y a de familles adhérentes à l'Apel et plus elle aura de « force » auprès des pouvoirs publics

La cotisation demandée à chaque famille en début d'année scolaire, permet de financer les actions de l'Apel à ces différents échelons.